



Fonds de solidarité des collectivités locales pour l'Équateur

Cités Unies France lance une initiative auprès des collectivités territoriales pour une aide aux collectivités territoriales équatoriennes affectées par le tremblement de terre.

Paris, le 18 avril 2016

Madame, Monsieur,

L'Équateur a été frappé samedi par un séisme de magnitude 7,8 qui a fait au moins 300 morts et 1 500 blessés, et causé d'importants dégâts sur la côte ouest. Il s'agit du pire tremblement de terre que le pays ait connu depuis 1979. Les dégâts sont considérables notamment près de son épicerie à Manta ainsi que dans la ville de Guayaquil. Des villages entiers sont totalement détruits.

Cités Unies France, au nom des ses adhérents, a transmis un message de solidarité et de soutien à ses partenaires locaux et à la population durement touchée.

Cités Unies France a décidé d'ouvrir un fonds d'urgence pour apporter une aide dans la phase de réhabilitation des villes et villages touchés et des services publics détruits, cela en collaboration avec les collectivités concernées. Un compte pour le « **Fonds d'urgence des collectivités territoriales pour l'Équateur** » a été créé et il pourra être abondé par toute collectivité locale désireuse de répondre à cet appel.

Cités Unies France est en contact avec la ville de Quito qui doit accueillir en octobre prochain la conférence HABITAT III. Nous travaillons sur le programme de cette rencontre, et précisément sur l'aspect de la résilience des collectivités locales et de la réponse des pouvoirs locaux aux crises et catastrophes.

Une réunion est organisée avec les représentants de la ville afin de nous aider à rédiger un premier rapport des besoins en prévision de la phase de reconstruction et de réhabilitation des villes et villages affectés.

La Task force mondiale de réponses aux crises de CGLU a été également alertée et un message sera adressé à l'ensemble du Réseau mondial pour qu'une action concertée puisse être lancée. La Task Force se réunira à Genève dans les prochains jours en présence des Agences des Nations Unies et des opérateurs de l'humanitaire.

Conformément à la charte adoptée par le Bureau Exécutif de Cités Unies France, la gestion de ce fonds se fera par un comité des donateurs.

Pour toute information complémentaire et pour participer à cette initiative, vous pouvez contacter :

Simoné Giovetti, responsable pôle crises et réhabilitation (01 53 41 81 87 / s.giovetti@cites-unies-france.org) et Felicia Medina, responsable du pôle Amérique Latine (01 53 41 81 84 / f.medina@cites-unies-france.org) ou Lucie Allex-Billaud, chargée de mission pôle crise et réhabilitation (01 53 41 81 85 / l.allexbillaud@cites-unies-france.org).

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Bertrand Gallet
Directeur général de Cités Unies France

